

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20044 - 77ÈME ANNÉE

Avant la crise COVID-19, près de 40 % de la population sous le seuil de pauvreté, un enfant sur deux victimes de décisions politiques conduisant à la pauvreté de sa famille

Vie chère : double peine infligée aux pauvres à La Réunion

A La Réunion, la proportion de pauvres est plus importante qu'en France, et le niveau moyen des revenus est nettement moins élevé également alors que le coût de la vie à La Réunion est, selon la prime de vie chère versée par l'État, 53 % plus élevé qu'en France. Cette impasse révèle l'ampleur de la crise sociale à La Réunion. Le PCR milite pour la liberté de commerce et d'approvisionnement au meilleur prix des Réunionnais, afin de faire baisser les prix à La Réunion.

Vendredi dernier, le Parti communiste réunionnais tenait une conférence de presse au sujet de l'évolution rapide des relations internationales. La Réunion se situe en effet désormais entre la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECA) et le RCEP, qui sont les deux plus importants blocs économiques du monde en termes de population, tandis qu'à lui seul, le RCEP a un PIB déjà presque équivalent à celui de l'Union européenne et des États-Unis réunis.

Le PCR appelle la population à une prise de conscience et les décideurs à agir afin de saisir les opportunités qui s'offrent à La Réunion dans cette nouvelle ère des relations internationales. Des réformes s'imposent afin que cette situation permette aux

Réunionnais de lutter contre la vie chère en s'approvisionnant dans les pays voisins, à un coût transparent pour le consommateur qui paie au final.

La vie est chère car l'approvisionnement est cher

Depuis sa création en 1959, le PCR milite pour la liberté de commerce et d'approvisionnement au meilleur prix des Réunionnais. Le PCR a rappelé que la situation actuelle traduisait le maintien d'une économie de comptoir à La Réunion : plus de 5 milliards d'euros d'importation pour moins de 0,3 milliards d'exportation. Plus de 75 % de ces importations viennent de l'Union européenne. Elles ont donc été produites ou ont transité par la région qui a le plus important coût de production au monde, auquel s'ajoute celui du transport sur plusieurs milliers de kilomètres entre un port de l'Europe et La Réunion. Sachant que la crise COVID-19 a permis à des capitalistes de s'enrichir grâce à la hausse importante du coût du fret maritime, c'est un surplus non négligeable.

D'où sur ce point, la conclusion d'Ary Yée Chong Tchi Kan : com-

ment s'étonner si la vie est chère si dès le départ on achète cher. Car dans le même temps, les échanges entre La Réunion et ses voisins tous membres de la ZLECA représentent 1 % de son commerce extérieur.

Un enfant sur deux victime de la pauvreté

Cette structure impose un coût de la vie très élevé dans un pays où la pauvreté touche un enfant sur deux selon la dernière étude de l'INSEE publiée ce 18 janvier : « En 2019, la moitié des Réunionnais vivent avec moins de 1 320 euros par mois et par unité de consommation (UC) », soit 28 % de moins qu'en France. « les 20 % des plus modestes vivent avec au plus 860 euros/mois/UC », soit 30 % de moins qu'en France.

Autrement dit, les 20 % les plus modestes doivent faire face au coût de la vie à La Réunion avec un revenu inférieur de 30 % à celui qu'ils auraient en France. Le coût de la vie à La Réunion est unanimement reconnu comme plus élevé qu'en France. Pour le compenser, l'État verse une prime de vie chère à ses agents titulaires égale à 53 % du salaire. S'approvisionner dans notre région permet d'acheter moins

cher. Mais il ne faut pas que cette économie ne soit répercutée que dans la poche des intermédiaires et qu'au final, le consommateur paie le même prix que pour un produit importé d'Europe. Cela suppose la transparence sur la composition du coût du produit, afin d'éviter les

abus et de permettre à la population de voir les prix baisser significativement.

Le résultat de l'étude de l'INSEE-Réunion publiée aujourd'hui montre l'urgence d'agir, afin que les Réunionnais puissent s'approvisionner au meilleur coût dans la transparence afin que la

vie chère ne soit pas une peine supplémentaire infligée aux victimes de la pauvreté à La Réunion.

M.M.

Conséquence du chômage de masse

Un enfant sur deux victime de la pauvreté à La Réunion

En 2019, 37 % de la population réunionnaise vit sous le seuil de pauvreté national, indique l'INSEE-Flash Réunion n°219 publié ce jour. Malgré une nette diminution depuis 2007, le taux de pauvreté est 2,5 fois plus élevé qu'en France. Les enfants mineurs sont davantage exposés : 46 % d'entre eux vivent dans une famille pauvre. Cette part est plus élevée encore dans les familles monoparentales et les familles nombreuses.

« En 2019, à La Réunion, 37 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit 322 800 personnes. Le taux de pauvreté recule fortement depuis 2007 : - 10 points, dont - 3 points depuis 2015. Pourtant, il reste bien plus élevé qu'en France (15 %) et que

dans toutes ses régions. Il est aussi plus élevé qu'en Martinique (27 %). Il culmine à 53 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de La Réunion.

La pauvreté touche davantage encore les enfants. En 2019, 110 500 enfants mineurs vivent dans un ménage pauvre, soit 46 % d'entre eux (21 % dans l'Hexagone). Comme pour l'ensemble de la population, la pauvreté des mineurs est plus prégnante dans les petites communes rurales : elle atteint 63 % à Salazie, 60 % à Cilaos et 58 % à Sainte-Rose. Elle s'élève à 56 % dans les communes plus urbaines de Saint-Benoît ou du Port. À l'opposé, La Possession, les Avirons et l'Étang-Salé sont les communes les moins concernées (34 %).

Plus généralement, le taux de pauvreté des personnes qui vivent dans un ménage avec enfant(s) mineur(s) est de 42 % à La Réunion. Il atteint 55 % pour les familles monoparentales, qui sont très majoritairement constituées de mères seules avec enfant(s). En revanche, il est beaucoup plus faible pour les couples avec enfant(s) (31 %), qui bénéficient plus souvent de deux revenus d'activité. Néanmoins, la précarité est plus forte pour les familles nombreuses : 47 % des couples avec au moins trois enfants vivent sous le seuil de pauvreté. La pauvreté concerne davantage les enfants mineurs. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Adoption du pass vaccinal : subterfuge pour masquer l'incapacité du gouvernement à gérer la crise sanitaire

La deuxième moitié du XXe siècle a signé un tournant pour nos agricultures. L'introduction des machines motorisées s'est accompagné de l'utilisation d'engrais de synthèse, de semences hybrides et de pesticides. Ces quatre éléments interdépendants ont un impact direct sur nos modes de production, l'environnement et la santé. C'est ce que dévoile le nouveau rapport Pesticides : un modèle qui nous est cher, mené par le BASIC, le CCFD-Terre Solidaire et POLLINIS. Ce nouveau rapport chiffre l'impact des pesticides pour la société. Par contact, respiration ou ingestion, les pesticides peuvent contaminer l'ensemble de la faune et la flore. De la dépollution des sols et des eaux, en passant par les soins des maladies du travail, les coûts sont multiples pour la société. Les pesticides ont engendré au minimum 372 millions d'euros de dépenses publiques pour la seule année 2017. Si l'on prenait en compte tous les impacts indirects des pesticides, ce montant pourrait s'élever à 18,7 milliards d'euros en France seulement. En comparaison, dans l'Hexagone les ventes de pesticides de synthèse à usage agricole se sont élevées à 211 millions d'euros en 2017. Ces substances engendrent donc plus de coûts qu'elles n'en rapportent.

Aujourd'hui, au sein de l'Union européenne, le secteur des pesticides coûte deux fois plus cher aux citoyens qu'il ne rapporte aux firmes qui les fabriquent et les commercialisent : 2,3 milliards d'euros directement attribuables aux pesticides et à la charge de la société en 2017, contre 0,9 milliards d'euros de bénéfices nets réalisés par l'industrie la même année. Ainsi, l'Union européenne offre près d'un demi-milliard d'euros par an au secteur en réduction de TVA, tandis que le système agro-industriel auquel ils sont intrinsèquement associés ne tient pas ses principales promesses : la faim persiste, la malnutrition augmente et les revenus des agriculteurs restent insuffisants.

L'utilisation des machines motorisées, d'engrais et de pesticides a eu des retombées indéniables sur les rendements. Si les surfaces cultivées ont augmenté de 50 %, les rendements ont plus que doublé. In fine, la production végétale agricole mondiale a ainsi été multipliée par 3,4. Ces dernières années, on observe une stagnation, voire une baisse des rendements agricoles. C'est notam-

ment le cas pour 24 à 39 % des zones de culture de maïs, de riz, de blé ou de soja au niveau mondial. Ce phénomène s'explique par la résistance aux pesticides, à la dégradation des sols et l'érosion de la biodiversité. Ainsi, alors que la production agricole mondiale serait suffisante pour nourrir 1,5 fois la population mondiale, 40 % de la population mondiale se trouve toujours en insécurité alimentaire. Depuis six ans, ce chiffre est en hausse, notamment à cause du dérèglement climatique.

Malgré ce constat d'échec et la remise en question grandissante du modèle agricole intensif, les institutions continuent de soutenir les fabricants de pesticides et leur volonté d'imposer une 3e révolution agricole. Les leaders du secteur tentent en effet de se réinventer en développant « l'agriculture numérique » et les nouvelles technologies du génie génétique. Cette évolution, coûteuse et dont les impacts sont trop peu documentés, repose sur l'utilisation intensive de ressources non-renouvelables et accentue la dépendance des agriculteurs vis-à-vis de leurs fournisseurs d'intrants. Derrière cette vision high tech se cache une réalité moins reluisante pour le secteur : il repose de plus en plus sur son expansion à l'international et notamment l'export, dans les pays en développement et émergents, de pesticides interdits en Europe en raison de leur toxicité. N'oublions pas que les premières victimes des pesticides sont les agriculteurs eux-mêmes. Mais un autre modèle agricole et possible, Cuba a démontré que l'on pouvait avoir une agriculture nourricière sans utiliser les produits chimiques du lobby de la chimie.

« Face à un système qui confisque le droit des peuples à se nourrir par eux-mêmes, l'agroécologie est une alternative éthique et réaliste, un acte de légitime résistance, qui permet l'autonomie des populations et la préservation de leurs patrimoines nourriciers. » Pierre Rahbi

Nou artrouev'

David Gauvin

Oté

L'égalité konm in lign d'orizon i éloign firamézir k'i aprosh

Libèrté, égalité, fraternité: inn la pwin, l'ote la pwin, l'ote ankòr la pwin é sé pou sa mi ékri sak mwin la ékri an-o la. Matante Zélida i oi pa lé shoze konmsa-antouléka d'après sak èl i ékri zordi.

Matante Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, mwin la lir sak ou la ékri yèr dsi out bann kouzin la bénéfisyé an promyé l'égalité alé oir bonpé d'moun dann l'androi la pa vi so l'asansèr sosyal-la, mé mwin lé a d'mandé pou kossa ou i ékri dé shoz konmsa. Lé vré nou la pa gingn légalité sosyal lo promyé zanzvier 1947. Lé vré nou l'atann in bonpé d'tan avan d'an avoir ali mé ozis, afèr roproushé ? Afèr pa kontante anou sak nou la gagné firamézir mèm si toulmoun la pa gingn lo mèm zafèr an mèm tan. Shakinn la gingn in pé é sé sak i konte an final. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matante k'i koz toultan la boush rouvèr, mi konpran pa fasson wi fonksyone épi kèl sé out bann valèr aou... Pou kossa mi ékri sa ? Pars d'après mwin gouvèrnman La Frans la trouv l'ané 1946 in sosyété kolonyal,

inzist, inégal, san fraternité, é li la ranplass sa par in n'ot sosyété kolonyal, inzis, inégal, san fraternité, alé oir nou l'avé pa domann sa. Nou l'avé domann l'égalité in poin sé tou é nou la kour déyèr san trapé é konbienn tan siouplé ! konm lo shanté i di: kour déyèr an atandan, santrapé bienantandi.

Demoune péi loutre-mèr l'avé pa dmann sa : ni lo bann dirizan, ni lo bann militan, ni la sosyété dann son ansanm. La loi 19 mars 1946, lété pa in loi d'inégalité, an kontrèr son bite sété l'égalité, assosyé avèk la libèrté épi la fraternité...nou la pankor gingn trapé ziska l'èr d'zordi pars i mank anou in sityasion a popré parèye pou toulmoune : shakinn son pla pou manzé, shakinn sonvi plizoumwin aksèptab, shakinn son lédikasyon a popré konm k'i fo.

Konmsa bande dorizan épi bande miliatan, épi galman la popilasyon ti oi lé shoze... Pa Konm in lign d'orizon, i éloign firamézir ni aprosh.

Tok ! Pran sa pou ou !

Justin